

Mardi, 3 avril 1894.

Les membres présents étaient :—

L'honorable *JOHN JONES ROSS*, Président,

Les honorables messieurs

Allan,	Dever,	MacInnes (Burlington),	Poirier,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Power,
Angers,	Dobson,	McClelan,	Primrose,
Armand,	Ferguson (Niagara),	McDonald (C.-B.),	Prowse,
Bellerose,	Ferguson (I.P.-E.),	McInnes (Victoria),	Read (Quinté),
Bernier,	Glasier,	McKay,	Reesor,
Bolduc,	Gowan,	McKindsey,	Reid (Caribou),
Boucherville, de	Guévremont,	McMillan,	Robitaille,
Boulton,	Kaulbach,	Merner,	Scott,
Bowell,	Kirchhoffer,	Miller,	Sullivan,
Casgrain,	Landry,	Montplaisir,	Sutherland,
Clemow,	Loughheed,	O'Donohoe,	Tassé,
De Blois,	Macdonald (I.P.-E.),	Pelletier,	Vidal,
Desjardins,	Macdonald (Victoria),	Perley,	Wark.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes ont été présentées et déposées sur la table :—

Par l'honorable M. Allan :—De Ella F. M. Williams, présidente, et autres, officiers de l'Union chrétienne de tempérance des femmes du Canada ; et, de la Compagnie du pont suspendu de Clifton.

Par l'honorable M. Bernier :—De J. H. Monson et autres, de la cité de Winnipeg, dans la province du Manitoba.

Par l'honorable M. Ferguson (Niagara) :—De Charles A. Hesson et autres, de la cité de Sainte-Catherine et d'autres lieux.

Conformément à l'ordre du jour, les pétitions suivantes ont été lues :—

De H. et A. Allan et autres, des cités de Montréal et Québec, demandant qu'un quai soit construit en eau profonde à la Pointe aux Pères ;

De la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph, demandant l'adoption d'un acte qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement du prolongement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de Brandon et du Sud-Ouest, demandant l'adoption d'un acte qui fasse revivre son acte constitutif et qui prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de sa voie ferrée ;

De la Compagnie de Cordage des Consommateurs (à responsabilité limitée), compagnie constituée par lettres patentes, demandant l'adoption d'un acte qui lui permette de convertir un million de piastres de son capital en actions privilégiées pour le même montant ;

De Sir Donald A. Smith et autres, demandant un acte qui les incorpore sous le nom de "Compagnie canadienne d'Assurance sur la vie, dite 'Northern'" ;

De Mossom Boyd et autres, directeurs provisoires de la Compagnie du chemin de fer de Lindsay, Bobcaygeon et Pontypool, demandant un acte qui continue leur charte et prolonge le délai fixé pour le commencement et l'achèvement de leur voie ferrée ;

De la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au lac Supérieur, demandant un acte qui confirme certaines conventions faites avec les compagnies de chemin de fer de la Baie des Chaleurs, du Grand Oriental, de Montréal à Sorel, de la vallée de